

Apport Socio-Économique De L'entrepreneuriat Féminin Cas Des Femmes Entrepreneures De La Commune De Mont- Ngafula (Kinshasa). Du Février Au Novembre 2025

Abraham MIESI DIWEMBO¹

¹Enseignant et Chercheur en Économie Pure/Economie monétaire

Université de Kinshasa, République Démocratique du Congo

Auteur Correspondant : Abraham MIESI DIWEMBO, Abrahamdiwembo14@gmail.com.

Tél : +243 813805492



Résumé : Cet article vise à analyser l'apport socio-économique des activités entrepreneuriales des femmes de la commune de Mont-Ngafula en République Démocratique du Congo. L'objectif principal est d'évaluer la contribution réelle de ces activités à l'amélioration des conditions de vie des ménages, à la création d'emplois et au développement économique local, tout en identifiant les principales contraintes structurelles qui freinent leur expansion. Sur le plan méthodologique, cette recherche adopte une approche mixte, combinant méthodes quantitative et qualitative à travers des enquêtes de terrain, des entretiens semi-directifs et l'analyse documentaire. Un échantillon de 150 femmes entrepreneures a été constitué selon la méthode d'échantillonnage non probabiliste par convenance. Les résultats révèlent que 60 % des femmes exercent des activités commerciales, que 40 % affectent leurs revenus aux charges familiales et que 52 % se déclarent satisfaites de leurs activités. Cependant, 48 % des enquêtées se heurtent à des obstacles majeurs, notamment la tracasserie policière (50 %), l'inflation (25 %) et le marchandage excessif (16,67 %). Malgré ces contraintes, l'entrepreneuriat féminin apparaît comme un levier significatif de dynamisation socio-économique locale.

Mots-clés : entrepreneuriat féminin, autonomisation économique, développement local, apport socio-économique, femmes entrepreneures, Mont-Ngafula.

Abstract: This article aims to analyze the socio-economic contribution of women's entrepreneurial activities in the commune of Mont-Ngafula in the Democratic Republic of Congo. The main objective is to evaluate the real contribution of these activities to improving household living conditions, creating jobs and local economic development, while identifying the main structural constraints that hinder their expansion. Methodologically, this research adopts a mixed approach, combining quantitative and qualitative methods through field surveys, semi-structured interviews and documentary analysis. A sample of 150 women entrepreneurs was constituted using non-probability convenience sampling. The results reveal that 60% of women engage in commercial activities, that 40% allocate their income to family expenses and that 52% declare themselves satisfied with their activities. However, 48% of respondents face major obstacles, including police harassment (50%), inflation (25%) and excessive bargaining (16.67%). Despite these constraints, women's entrepreneurship appears as a significant lever for local socio-economic dynamization.

Keywords: women's entrepreneurship, economic empowerment, local development, socio-economic contribution, women entrepreneurs, Mont-Ngafula.

1. INTRODUCTION

La crise économique des années 1980 à laquelle étaient confrontés les pays africains au sud du Sahara s'était traduite par la perte de compétitivité des petites, moyennes et grandes entreprises du secteur moderne de l'économie, entraînant des pertes d'emplois massives, un chômage aigu et la paupérisation des populations (Banque mondiale, 2013). Les programmes d'ajustement structurel mis en œuvre pour stabiliser l'économie et juguler la crise n'ont pas, dans l'ensemble, produit les effets attendus. Depuis lors, le niveau de la pauvreté n'a cessé de croître (Banque mondiale, 2013).

Il en découle une grande pauvreté des populations qui n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins économiques essentiels, mais aussi les besoins primaires tels que la nutrition, le logement et l'habillement (Maslow, 1943). Un des remèdes contre la pauvreté consiste à encourager la population à la créativité, c'est-à-dire à s'orienter vers la promotion des activités génératrices de revenus qui se traduisent par la création de petites et moyennes entreprises (PME) (Banque mondiale, 2013). Il s'agit ici du développement de ces micro-entreprises par les femmes, qui peuvent également agir efficacement pour le développement socio-économique d'un pays. Les femmes, dans beaucoup de pays en développement, sont victimes d'injustices, d'inégalités sociales et font partie de la population la plus pauvre ; elles exercent leurs activités principalement dans le secteur informel et ne gagnent qu'un tiers du revenu mondial (Banque mondiale, 2013).

Cette étude s'intéresse plus particulièrement à l'apport socio-économique de l'entrepreneuriat féminin dans la commune de Mont-Ngafula, l'une des 24 communes de la ville de Kinshasa (Glidja, 2019). La problématique centrale peut se formuler ainsi : l'entrepreneuriat féminin constitue-t-il une solution viable pour accroître le développement socio-économique de la commune de Mont-Ngafula ? Quelles sont les difficultés majeures que rencontrent les femmes entrepreneures dans l'exercice de leurs activités ?

Deux hypothèses de travail sont formulées : (i) l'entrepreneuriat féminin pourrait avoir un effet positivement significatif sur le développement socio-économique dans la commune de Mont-Ngafula, compte tenu de la place qu'occupe la femme dans le développement de son pays (Filion, 1997) ; (ii) l'instabilité du taux de change provoquant l'inflation dans le pays et la tracasserie policière constituent les difficultés majeures empêchant les femmes entrepreneures d'exercer leurs activités de manière optimale (Banque mondiale, 2013).

L'objectif général de cette recherche est d'analyser l'apport socio-économique de l'entrepreneuriat féminin dans la commune de Mont-Ngafula, en mettant en évidence sa contribution à l'amélioration des conditions de vie des ménages, à la création d'emplois et au développement économique local (LuxDev, 2024). Les objectifs spécifiques visent à identifier les contraintes majeures auxquelles font face les femmes entrepreneures, notamment les difficultés d'accès au financement, à la formation entrepreneuriale, aux marchés et à l'encadrement institutionnel (Perroux, 1972).

Sur le plan méthodologique, cette recherche s'appuie sur une approche mixte, combinant les méthodes inductive et descriptive, soutenues par les techniques documentaires, statistiques et d'interviews (Plan de Développement Local du Canton Makoubou, 2014-2018 ; Luishiye Kapinga, 2016-2018). La structure de l'article se décompose en deux parties principales : la première aborde l'approche conceptuelle et la deuxième examine l'apport socio-économique de l'entrepreneuriat féminin dans la commune de Mont-Ngafula.

2. CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIE

2.1. Définitions des concepts clés

2.1.1. Entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un concept polysémique qui recouvre plusieurs définitions selon le but poursuivi par le chercheur (Glidja, 2019). Il fait généralement référence à la création d'entreprises par des personnes physiques ou morales, intégrant l'innovation, la prise de risque et la création de valeur (Banque mondiale, 2013). C'est un phénomène multidimensionnel qui englobe la création d'entités économiques, l'innovation et la production de biens ou services nouveaux sur le marché (Glidja, 2019).

2.1.2. Entrepreneuriat féminin

L'entrepreneuriat féminin se décline comme une démarche proactive et créative où la femme joue un rôle central dans la construction de son entreprise à partir de sa vision personnelle (Filion, 1997). Il désigne l'ensemble des activités économiques créées, gérées et développées par des femmes dans le but de générer des revenus et de contribuer au développement socio-économique de leur communauté (Filion, 1997).

2.1.3. Développement socio-économique

Le développement socio-économique est un processus global d'amélioration des conditions de vie, combinant la croissance économique (revenus, production) et les transformations sociales (santé, éducation, égalité) (LuxDev, 2024). Il vise un bien-être durable de la population en réduisant la pauvreté, créant des emplois et favorisant l'inclusion sociale (LuxDev, 2024). François Perroux le définit comme la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit global réel (Perroux, 1972).

2.1.4. Développement local

Le développement local est un processus participatif où une communauté façonne son environnement pour améliorer sa qualité de vie, intégrant des dimensions économiques, sociales et culturelles (Plan de Développement Local du Canton Makoubou, 2014-2018). Il repose sur la mobilisation des acteurs locaux, une démarche volontaire et un diagnostic territorial pour définir des stratégies adaptées au contexte spécifique de chaque territoire (Plan de Développement Local du Canton Makoubou, 2014-2018).

2.2. Présentation de la commune de Mont-Ngafula

2.2.1. Bref aperçu historique

La commune de Mont-Ngafula tire son origine de deux mots : « Mont » qui signifie la colline et « Ngafula », nom du « Kapita du village » (Glidja, 2019). Mont-Ngafula fut un grand village situé dans un territoire suburbain sur la terre de Bahumbu, natifs et propriétaires. En 1959, par décret-loi du 13 octobre 1959 portant l'organisation des communes et des villes (articles 117 et 123), Mont-Ngafula est devenu une zone annexe et a cessé d'être un grand village de Bahumbu. Il fut détaché du territoire de Kasangulu et rattaché à la ville de Kinshasa (Glidja, 2019). Par l'ordonnance-loi n°67-177 du 10 avril 1967, la zone annexe est entrée dans le statut spécial des communes suburbaines, puis par l'ordonnance présidentielle n°8-26 du 20 janvier 1968, elle est devenue une zone urbaine de la capitale (Glidja, 2019).

2.2.2. Situation géographique

La commune de Mont-Ngafula est l'une des 24 communes de la ville de Kinshasa (Glidja, 2019). Elle s'étend sur une superficie de 358,9 km² et est située au sud-ouest de la ville, entre les coordonnées 4°15' de latitude Sud et 15°14' de longitude Est. Ses limites administratives, définies par l'arrêté ministériel n°69/0069/0049 du 25 janvier 1969, sont les suivantes : au nord par la commune de Makala ; au sud par la province du Kongo Central ; à l'est par les communes de Lemba et Kinseso ; à l'ouest par les communes de Selembao et Ngaliema (Glidja, 2019).

2.2.3. Structures des organes politico-administratifs

Conformément aux textes légaux qui régissent les entités territoriales décentralisées, la commune de Mont-Ngafula comprend trois organes principaux : le Bourgmestre, chef de l'administration communale ; le Chef de Bureau, responsable de la coordination des services ; et les services de la commune, chargés de l'exécution des missions dévolues à l'entité (Glidja, 2019).

2.3. Démarche méthodologique

2.3.1. Méthodes et techniques de collecte des données

Cette recherche adopte une approche mixte, combinant méthodes quantitative et qualitative (Plan de Développement Local du Canton Makoubou, 2014-2018 ; Luishiye Kapinga, 2016-2018). La méthode inductive permet d'extrapoler les résultats trouvés dans la commune de Mont-Ngafula à l'ensemble de la ville de Kinshasa avec un certain niveau de réserve, tandis que la méthode descriptive permet de présenter les caractéristiques de la population étudiée (Luishiye Kapinga, 2016-2018).

Trois techniques de collecte des données ont été mobilisées. La technique documentaire a permis de consulter les ouvrages, articles et documents relatifs au sujet de l'étude (Banque mondiale, 2013 ; Glidja, 2019 ; Fillion, 1997 ; LuxDev, 2024 ; Perroux, 1972). La technique d'interview ou d'enquête a permis d'entrer en contact avec les femmes entrepreneures via l'administration d'un questionnaire structuré (Plan de Développement Local du Canton Makoubou, 2014-2018). La technique statistique a rendu possible le dépouillement des données et la production des illustrations graphiques (Luishiye Kapinga, 2016-2018). Les fréquences observées ont été transformées en pourcentages selon les formules suivantes : $P = (ni/N) \times 100$; $F = Fi \times 100$; $Fi = ni/N$, où P représente le pourcentage, Fi la fréquence relative, ni la fréquence absolue et N l'effectif total de l'échantillon (Luishiye Kapinga, 2016-2018).

2.3.2. Population et échantillon

La population de l'étude est constituée de l'ensemble des femmes entrepreneures de la commune de Mont-Ngafula, conformément à la définition statistique de la population comme ensemble des éléments dotés d'une caractéristique commune (Luishiye Kapinga, 2016-2018). L'échantillon a été constitué selon la méthode d'échantillonnage non probabiliste par convenance (occasionnel), qui se fonde sur l'accessibilité et la disponibilité des sujets (Vaillant, 2005). Un échantillon de 150 femmes entrepreneures a été retenu pour cette étude.

3. RÉSULTATS ET DISCUSSION

3.1. Caractéristiques sociodémographiques des enquêtées

Tableau 1. Répartition des enquêtées selon la tranche d'âge

Tranche d'âge	Effectif (ni)	Fréquence (Fi)	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (PC)
Moins de 25 ans	13	0,0867	8,67	8,67
De 26 à 35 ans	30	0,2000	20,00	28,67
De 36 à 45 ans	60	0,4000	40,00	68,67
Plus de 45 ans	47	0,3133	31,33	100,00
Total	150	1,0000	100,00	—

Source : Enquêtes de terrain, 2025

Les résultats du Tableau 1 montrent que la quasi-totalité des femmes entrepreneures interrogées se situent dans l'intervalle d'âge de 36 à 45 ans (40 %), suivies par celles de plus de 45 ans (31,33 %) (Luishiye Kapinga, 2016-2018). Seules 8,67 % des enquêtées ont moins de 25 ans. Cette distribution révèle que l'entrepreneuriat féminin à Mont-Ngafula est principalement le fait de femmes d'âge mûr, disposant probablement d'une certaine expérience de vie et de réseaux sociaux établis. La faible proportion de jeunes entrepreneures (moins de 25 ans) pourrait s'expliquer par le manque de capital initial, l'absence de formation entrepreneuriale et la préférence pour l'emploi salarié dans le secteur formel (Banque mondiale, 2013). Ces résultats sont cohérents avec les travaux de la Banque mondiale (2013) qui soulignent que l'entrepreneuriat féminin en Afrique subsaharienne est dominé par les tranches d'âge intermédiaires.

Tableau 2. Répartition des enquêtées selon le statut matrimonial

Statut matrimonial	Effectif (ni)	Fréquence (Fi)	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (PC)
Célibataire	24	0,1600	16,00	16,00
Mariée	39	0,2600	26,00	42,00
Divorcée	22	0,1467	14,67	56,67
Veuve	21	0,1400	14,00	70,67
Union libre	44	0,2933	29,33	100,00
Total	150	1,0000	100,00	—

Source : Enquêtes de terrain, 2025

Le Tableau 2 révèle que 29,33 % des femmes entrepreneures vivent en union libre, contre 26 % de femmes mariées (Luishiye Kapinga, 2016-2018). Les femmes célibataires représentent 16 %, tandis que les divorcées et les veuves constituent respectivement 14,67 % et 14 %. Cette prédominance des unions libres et des mariages suggère que l'entrepreneuriat féminin est souvent motivé par les responsabilités familiales (Maslow, 1943). Les femmes en union libre, majoritaires, pourraient être plus autonomes dans leurs décisions économiques, ce qui facilite leur engagement entrepreneurial (Filion, 1997). Ces résultats corroborent la théorie de Maslow (1943) sur la hiérarchie des besoins, selon laquelle les besoins fondamentaux (nutrition, logement) constituent des motivations prioritaires pour l'engagement dans les activités génératrices de revenus.

Tableau 3. Répartition des enquêtées selon la catégorie d'activités exercées

Catégorie d'activités	Effectif (ni)	Fréquence (Fi)	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (PC)
Activités commerciales	90	0,6000	60,00	60,00
Activités agricoles	29	0,1933	19,33	79,33
Activités de service	12	0,0800	8,00	87,33
Autres activités	19	0,1267	12,67	100,00
Total	150	1,0000	100,00	—

Source : Enquêtes de terrain, 2025

Le Tableau 3 met en évidence la prédominance des activités commerciales (60 %), suivies des activités agricoles (19,33 %) et des activités de service (8 %) (Luishiye Kapinga, 2016-2018). Cette répartition confirme la forte implication des femmes dans le commerce informel, secteur caractérisé par des barrières à l'entrée relativement faibles (Banque mondiale, 2013). La faible proportion d'activités de service (8 %) pourrait s'expliquer par le niveau de formation limité des femmes dans ce domaine et par l'absence d'infrastructures adéquates (Glidja, 2019). Ces résultats corroborent les travaux de la Banque mondiale (2013) qui soulignent la concentration des femmes dans le secteur informel en Afrique subsaharienne, ainsi que ceux de Glidja (2019) sur les déterminants du succès de l'entrepreneuriat féminin au Bénin.

Tableau 4. Répartition des enquêtées selon la durée d'ancienneté dans l'activité

Ancienneté	Effectif (ni)	Fréquence (Fi)	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (PC)
Moins d'un an	38	0,2533	25,33	25,33
De 2 à 10 ans	87	0,5800	58,00	83,33
De 11 à 19 ans	18	0,1200	12,00	95,33
Plus de 19 ans	7	0,0467	4,67	100,00
Total	150	1,0000	100,00	—

Source : Enquêtes de terrain, 2025

Le Tableau 4 indique que 58 % des femmes entrepreneures exercent leurs activités depuis 2 à 10 ans, tandis que 25,33 % ont moins d'un an d'ancienneté (Luishiye Kapinga, 2016-2018). Seules 4,67 % des enquêtées pratiquent leur activité depuis plus de 19 ans. Cette répartition suggère un turnover élevé dans l'entrepreneuriat féminin, probablement dû aux contraintes structurelles (manque de financement, tracasseries, inflation) qui empêchent la pérennisation des activités (Banque mondiale, 2013 ; LuxDev, 2024). La proportion significative de nouvelles entrepreneures (25,33 % avec moins d'un an) témoigne néanmoins d'une dynamique de création d'entreprises soutenue, malgré les obstacles. Ces résultats sont conformes aux observations de la Banque mondiale (2013) sur la fragilité des PME en Afrique subsaharienne.

3.2. Motivations et apport socio-économique

Tableau 5. Répartition des enquêtées selon la motivation à exercer l'activité

Motivation	Effectif (ni)	Fréquence (Fi)	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (PC)
Bien-être du ménage	60	0,4000	40,00	40,00
Autonomie financière	42	0,2800	28,00	68,00
Chômage ou sous-emploi	33	0,2200	22,00	90,00
Autres raisons	15	0,1000	10,00	100,00
Total	150	1,0000	100,00	—

Source : Enquêtes de terrain, 2025

Le Tableau 5 révèle que 40 % des femmes entrepreneures sont motivées par le bien-être du ménage (alimentation, scolarité des enfants, soins de santé et logement), tandis que 28 % visent l'autonomie financière (Luishiye Kapinga, 2016-2018). Vingt-deux pour cent ont créé leurs activités suite à des difficultés d'accès à l'emploi salarié. Ces résultats confirment l'hypothèse selon laquelle l'entrepreneuriat féminin constitue un mécanisme d'adaptation aux contraintes économiques et une voie vers l'autonomisation économique des femmes (Filion, 1997 ; LuxDev, 2024). La prédominance de la motivation familiale (40 %) s'inscrit dans la perspective de Maslow (1943) sur la hiérarchie des besoins, où les besoins fondamentaux (nutrition, logement) constituent des motivations prioritaires. Ces résultats sont également cohérents avec les travaux de Perroux (1972) sur le développement socio-économique, qui insiste sur la transformation des structures sociales comme condition de la croissance économique durable.

Tableau 6. Répartition des enquêtées selon la source de financement

Source de financement	Effectif (ni)	Fréquence (Fi)	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (PC)
Autofinancement	66	0,4400	44,00	44,00
Via un crédit bancaire	6	0,0400	4,00	48,00
Parents	34	0,2267	22,67	70,67
Mari	33	0,2200	22,00	92,67
Autres sources	11	0,0733	7,33	100,00
Total	150	1,0000	100,00	—

Source : Enquêtes de terrain, 2025

Le Tableau 6 montre que 44 % des femmes entrepreneures se sont autofinancées, tandis que seulement 4 % ont eu recours à un crédit bancaire (Luishiye Kapinga, 2016-2018). Les parents (22,67 %) et le mari (22 %) constituent les autres sources de financement principales. Ce résultat confirme l'hypothèse relative aux difficultés d'accès au financement institutionnel (Banque mondiale, 2013). Le faible recours au crédit bancaire (4 %) s'explique par les conditions draconiennes des banques (garanties, taux d'intérêt élevés, lourdeur des procédures) et par le manque d'information des femmes sur les dispositifs de microfinance disponibles (Banque mondiale, 2013). L'autofinancement, bien qu'il témoigne de la résilience des femmes (Filion, 1997), limite considérablement la croissance et la pérennisation de leurs entreprises (Glidja, 2019). Ces résultats corroborent les travaux de Glidja (2019) sur le rôle modérateur de l'appui institutionnel dans le succès de l'entrepreneuriat féminin au Bénin.

3.3. Satisfaction et contraintes

Tableau 7. Répartition des enquêtées selon la satisfaction des besoins via leurs activités

Satisfaction	Effectif (ni)	Fréquence (Fi)	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (PC)
Oui	78	0,5200	52,00	52,00
Non	72	0,4800	48,00	100,00
Total	150	1,0000	100,00	—

Source : Enquêtes de terrain, 2025

Le Tableau 7 indique que 52 % des femmes entrepreneures se déclarent satisfaites de leurs activités, contre 48 % qui expriment leur insatisfaction (Luishiye Kapinga, 2016-2018). Cette quasi-parité entre satisfaction et insatisfaction illustre la dualité de l'entrepreneuriat féminin à Mont-Ngafula : un outil de subsistance pour une majorité, mais aussi une source de frustration pour près de la moitié des enquêtées (LuxDev, 2024). Ces résultats sont cohérents avec les observations de Perroux (1972) sur le développement socio-économique, qui souligne que la croissance économique doit s'accompagner de transformations sociales pour être durable. La proportion significative d'insatisfaites (48 %) témoigne des obstacles structurels qui limitent l'efficacité de l'entrepreneuriat féminin comme levier de développement (Banque mondiale, 2013).

Tableau 8. Répartition des enquêtées insatisfaites selon les raisons de l'insatisfaction

Raisons de l'insatisfaction	Effectif (ni)	Fréquence (Fi)	Pourcentage (%)	Pourcentage cumulé (PC)
Tracasserie policière	36	0,5000	50,00	50,00
Inflation	18	0,2500	25,00	75,00
Trop de marchandage	12	0,1667	16,67	91,67
Autres raisons	6	0,0833	8,33	100,00
Total	72	1,0000	100,00	—

Source : Enquêtes de terrain, 2025 (N = 72 femmes insatisfaites)

Le Tableau 8 révèle que parmi les 72 femmes insatisfaites, 50 % (36 femmes) identifient la tracasserie policière comme la principale contrainte, suivie de l'inflation (25 %) et du marchandage excessif (16,67 %) (Luishiye Kapinga, 2016-2018). Ce résultat confirme pleinement l'hypothèse selon laquelle l'instabilité du taux de change provoquant l'inflation et la tracasserie policière constituent les difficultés majeures empêchant les femmes entrepreneures d'exercer leurs activités de manière optimale (Banque mondiale, 2013). La tracasserie policière, première contrainte citée, traduit les dysfonctionnements de la gouvernance locale et l'absence de cadre protecteur pour les activités informelles (Glidja, 2019). L'inflation, deuxième contrainte, est directement liée à l'instabilité macroéconomique du pays, conformément aux analyses de la Banque mondiale (2013) sur les difficultés des PME en contexte d'instabilité monétaire. Ces résultats corroborent les travaux de Glidja (2019) qui soulignent l'importance de l'appui institutionnel dans la réussite de l'entrepreneuriat féminin.

4. CONCLUSION

Cette étude intitulée « Apport socio-économique de l'entrepreneuriat féminin. Cas des femmes entrepreneures de la commune de Mont-Ngafula du février au novembre 2025 » a permis d'analyser la contribution réelle des activités entrepreneuriales féminines au développement socio-économique local et d'identifier les principales contraintes structurelles qui freinent leur expansion (LuxDev, 2024 ; Perroux, 1972).

Les résultats obtenus confirment les hypothèses de départ. L'entrepreneuriat féminin constitue effectivement un levier important d'amélioration des conditions de vie des ménages, de réduction du chômage et de dynamisation de l'économie locale (Filion, 1997 ; LuxDev, 2024). Quarante pour cent des femmes entrepreneures affectent leurs revenus aux charges familiales, 28 %

recherchent l'autonomie financière et 22 % ont créé leurs activités suite à des difficultés d'accès à l'emploi salarié (Luishiye Kapinga, 2016-2018). Cinquante-deux pour cent des enquêtées se déclarent satisfaites de leurs activités (Luishiye Kapinga, 2016-2018).

Cependant, 48 % des femmes entrepreneures se heurtent à des obstacles majeurs : la tracasserie policière (50 % des insatisfaites), l'inflation (25 %) et le marchandage excessif (16,67 %) (Luishiye Kapinga, 2016-2018). Le faible recours au crédit bancaire (4 %) témoigne des difficultés d'accès au financement institutionnel (Banque mondiale, 2013). Ces résultats corroborent les travaux de la Banque mondiale (2013) sur les contraintes structurelles des PME en Afrique subsaharienne, ainsi que ceux de Glidja (2019) sur le rôle modérateur de l'appui institutionnel dans le succès de l'entrepreneuriat féminin.

Sur la base de ces résultats, les recommandations suivantes sont formulées. À l'État congolais : mettre en place des politiques publiques spécifiques de promotion de l'entrepreneuriat féminin, notamment par l'allègement des procédures administratives de création d'entreprise (Banque mondiale, 2013) ; faciliter l'accès des femmes entrepreneures aux crédits à taux préférentiels via des fonds de garantie ou des mécanismes de microfinance adaptés (Glidja, 2019) ; et développer des infrastructures économiques de proximité (marchés modernes, espaces commerciaux, énergie, routes de desserte agricole) (Plan de Développement Local du Canton Makoubou, 2014-2018). Aux femmes entrepreneures : promouvoir la culture entrepreneuriale, l'innovation et la diversification des activités génératrices de revenus (Filion, 1997) ; s'organiser en coopératives, associations ou réseaux d'affaires féminins afin de mutualiser les ressources (Glidja, 2019) ; et renforcer la gestion financière et comptable de leurs activités (Glidja, 2019). Aux institutions financières et de microfinance : concevoir des produits financiers adaptés aux réalités des femmes entrepreneures, avec des conditions d'accès souples (Banque mondiale, 2013) ; et encourager l'épargne communautaire et les systèmes de financement participatif adaptés au contexte local (LuxDev, 2024).

RÉFÉRENCES

- [1] BANQUE MONDIALE : Des réglementations intelligentes pour les PME, Washington, DC, 2013.
- [2] MASLOW, A. : A theory of human motivation, *Psychological Review*, 50(4), 1943, p. 370-396.
- [3] BANQUE MONDIALE : Gender at Work : A Companion to the World Development Report on Jobs, Washington, DC, 2013.
- [4] GLIDJA, J. : Déterminants du succès de l'entrepreneuriat féminin au Bénin : le rôle modérateur de l'appui institutionnel, *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 5(2), 2019, p. 45-62.
- [5] FILION, L.-J. : Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances, *Revue internationale P.M.E.*, 10(2), 1997, p. 129-172.
- [6] LUXDEV : Développement socio-économique et coopération internationale, Luxembourg, 2024. Disponible sur : <https://www.luxdev.lu>
- [7] PERROUX, F. : Du développement de l'homme et des jeunes nations aux « mondes en développement », Paris, PUF, 1972.
- [8] PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON MAKOUBOU : Tchad, Ministère du Développement Rural, 2014-2018.
- [9] LUISHIYE KAPINGA, L. : Note de cours de statistique descriptive, ISP/Kananga, OSP1/S, 2016-2018, p. 5. (Inédit).
- [10] VAILLANT, J. : Initiation à la théorie de l'échantillonnage, Paris, Dunod, 2005.

ANNEXE

Questionnaire d'enquête administré aux femmes entrepreneures de la commune de Mont-Ngafula

Q1. Quel est votre âge ?

- ☐ Moins de 25 ans
- ☐ De 26 à 35 ans
- ☐ De 36 à 45 ans
- ☐ Plus de 45 ans

Q2. Quel est votre statut matrimonial ?

- ☐ Célibataire
- ☐ Mariée
- ☐ Divorcée
- ☐ Veuve
- ☐ Union libre

Q3. Quelle catégorie d'activités exercez-vous ?

- ☐ Activités commerciales
- ☐ Activités agricoles
- ☐ Activités de service
- ☐ Autres activités

Q4. Quelle est la durée de votre ancienneté en tant que femme entrepreneure ?

- ☐ Moins d'un an
- ☐ De 2 à 10 ans
- ☐ De 11 à 19 ans
- ☐ Plus de 19 ans

Q5. Qu'est-ce qui vous a motivé dans ce projet ?

- ☐ Le bien-être du ménage
- ☐ Autonomie financière
- ☐ Chômage ou sous-emploi formel
- ☐ Autres raisons

Q6. Comment avez-vous financé votre projet ?

- ☐ Autofinancement
- ☐ Via un crédit bancaire
- ☐ Parents

- ☐ Mari
- ☐ Autres sources

Q7. Est-ce que vos activités arrivent-elles à satisfaire vos besoins ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Q8. Quelles sont les raisons de l'insatisfaction de vos besoins ?

- ☐ Tracasserie policière
- ☐ Inflation
- ☐ TROP de marchandage
- ☐ Autres raisons

Nous vous remercions pour votre disponibilité et d'avoir répondu à toutes nos préoccupations.